**Appel à contributions sur l’expérience acquise dans l’utilisation et l’application de trois séries de recommandations du CSA sur la politique agricole des petits exploitants dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition**

Un bilan de la situation devrait avoir lieu en octobre 2019 au cours de la quarante-sixième session plénière du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) dans le cadre du suivi de l'utilisation et l'application des recommandations politiques suivantes du CSA:

**Série 1:** [Investir dans la petite agriculture en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition](http://www.fao.org/3/a-av034f.pdf) (adoptée en 2013)

**Série 2:** [Établir des liens entre les petits exploitants agricoles et les marchés](http://www.fao.org/3/a-bq853f.pdf)  (adoptée en 2016)

**Série 3:** [Le développement agricole durable au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition: quels rôles pour l’élevage?](http://www.fao.org/3/a-bq854f.pdf) (adoptée en 2016)

**Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale demande aux parties prenantes de faire part de leur expérience dans l'application de l'une ou l'autre de ces recommandations d'ici le 22 avril 2019 pour informer la quarante-sixième session du CSA.** Les parties prenantes du CSA comprennent les pays membres, les participants (institutions et organismes des Nations Unies, la société civile et les organisations et réseaux non gouvernementaux, les systèmes internationaux de recherche agricole, les institutions financières internationales et régionales, les associations du secteur privé et les fondations philanthropiques), ainsi que des observateurs.

Ces recommandations sont d'une grande pertinence pour toutes les parties prenantes du CSA, et en particulier pour les petits exploitants agricoles qui contribuent le plus à la sécurité alimentaire et à la nutrition et qui constituent la catégorie la plus nombreuse d'agriculteurs familiaux. Ce sont les principaux protagonistes de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale et cette quarante-sixième réunion de bilan constituera une contribution spécifique du CSA à cette décennie en 2019.

Cette manifestation mettra l'accent sur la manière dont les petits exploitants ont effectivement bénéficié ou sont censés bénéficier de ces recommandations politiques du CSA. On y examinera également la possibilité d'appliquer les résultats de la politique du CSA, en particulier pour la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et dans le contexte de la Décennie de l'agriculture familiale et de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition. Compte tenu du rôle important des femmes dans le contexte de l'agriculture paysanne, l'événement contribuera également à l'intégration des messages de l'initiative émanée du [Forum 2017 du CSA sur l’autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition](http://www.fao.org/3/a-mu268f.pdf).

Ces trois séries interdépendantes de recommandations de politique générale du CSA se concentrent sur les petits exploitants qui jouent un rôle essentiel pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition sur le plan local et mondial. La première série fournit un cadre général des recommandations promues par le CSA pour soutenir les petits exploitants agricoles, conformément à la vision du CSA. Ces recommandations émanent du rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) «  [Investir dans la petite agriculture en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition](http://www.fao.org/3/a-av034f.pdf) ». Les recommandations en matière de politiques visent essentiellement à: habiliter les politiques nationales, la gouvernance et les bases de données probantes; promouvoir l'accès aux avoirs, aux biens publics, aux services sociaux, à la recherche, à la vulgarisation et à la technologie; et faciliter les investissements, l'accès aux marchés, aux ressources et services de production.

La deuxième série résulte d'une analyse plus complète des principaux défis et opportunités pour améliorer l'accès des petits exploitants aux marchés. Ces recommandations sont issues du  [Forum 2017 du CSA sur l’établissement de liens entre les petits exploitants agricoles et les marchés](http://www.fao.org/3/a-mu268f.pdf)  tenu en juin 2015. Elles soulignent l'importance que revêtent pour les petits exploitants les marchés intégrés dans les systèmes alimentaires locaux, nationaux et régionaux et proposent une série de mesures politiques visant à renforcer ces marchés et leur accès pour les petits exploitants dans le cadre de la sécurité alimentaire et la nutrition.

La troisième série contribue à la réflexion politique globale sur l'agriculture paysanne en mettant l'accent sur le rôle du développement agricole durable et en particulier de l'élevage dans l'amélioration de la durabilité économique, sociale et environnementale des systèmes alimentaires. Ces recommandations émanent du rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) « [Le développement agricole durable au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition: quels rôles pour l’élevage?](http://www.fao.org/3/a-bq854f.pdf) ».

Le CSA a toujours encouragé les parties prenantes à partager volontairement leurs expériences concernant l'utilisation et l'application de ses principaux produits et autres recommandations, soit en faisant part des expériences « individuelles » d'un groupe de parties prenantes (par exemple, un État membre, la société civile, le secteur privé, etc.), soit en communiquant les résultats des consultations multipartites organisées (pour confronter leurs expériences) par plusieurs groupes d'intéressés. Des orientations pour la tenue de consultations multipartites aux niveaux national, régional et mondial sont proposées dans le [Cadre de référence pour la mise en commun des expériences et des bonnes pratiques relatives à l'application des décisions et recommandations du CSA au travers de manifestations nationales, régionales et mondiales](http://www.fao.org/3/a-mr182f.pdf), approuvé par le CSA en 2016.

L'approche recommandée par le CSA pour organiser des consultations multipartites favorise l’organisation de manifestations par les pays en collaboration et en partenariat avec les mécanismes et initiatives de coordination existants. Les acteurs nationaux devraient jouer un rôle actif dans l'organisation de ces manifestations à tous les niveaux, avec le soutien éventuel des institutions basées à Rome (Organisation pour l’alimentation et l’agriculture - [FAO](http://www.fao.org/home/fr/), [Fonds international de développement agricole](https://www.ifad.org/fr/)  – [FIDA](https://www.ifad.org/fr/), et le Programme alimentaire mondial - [PAM](https://fr1.wfp.org/)) ou d’autres parties prenantes. Les résultats devraient être documentés dans des rapports préparés en consultation avec tous les groupes d'intervenants participant à la réunion.

Toutes les contributions reçues contribueront à assurer le suivi des progrès accomplis dans l'utilisation et l'application des trois séries de recommandations de politique générale du CSA. Toutes les contributions seront compilées dans un document qui sera mis à la disposition des délégués lors de la quarante-sixième session du CSA en octobre 2019.

**Veuillez utiliser la grille ci-jointe pour faire part de votre expérience dans l'application de l'une ou l'autre de ces recommandations.** Vous pouvez télécharger le formulaire ci-dessous ou l'envoyer par courriel à [fsn-moderator@fao.org](mailto:fsn-moderator@fao.org). La date limite de dépôt des soumissions est fixée au **22 avril 2019.**

Les soumissions peuvent être rédigées dans n'importe laquelle des langues de l'ONU (arabe, chinois, anglais, français, russe et espagnol). Les contributions doivent être strictement **limitées à 1000 mots**.

**Comité de la sécurité alimentaire mondiale**

Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) a pour vocation d'être la principale plate-forme internationale et intergouvernementale ouverte à un large éventail de parties prenantes résolues à collaborer de manière coordonnée à l'appui des processus nationaux visant à éliminer la faim et à assurer la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous les êtres humains. Le CSA s'efforcera d'instaurer un monde libéré de la faim là où les pays mettent en œuvre les Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du Droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. De plus amples informations sur le Comité sont fournies sur le [site web du CSA](http://www.fao.org/cfs/cfs-home/fr/).